

AMBASSADE DE FRANCE EN RUSSIE

SERVICE DE COOPERATION ET D'ACTION CULTURELLE

ATTESTATION DE REUSSITE

L'attestation de réussite du parcours bilingue francophone avec la mention Très bien est conférée à

KNIAZEV Evgenii

ui a suivi le cursus scolaire de la section bilingue francophone en Russie à l'école 4 Jacques-Yves Cousteau de Saint-Pétersbourg, a passé avec succès les épreuves de fin d'études secondaires de la session 2020-2021 et a présenté avec succès les épreuves de l'examen DELF niveau B2 du CECRL.

inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français* Au vu de ses connaissances en langue française, le lauréat est dispensé du test de vérification des connaissances linguistiques requis des étudiants étrangers candidats à une première

Fait à Moscou

S d'action culture coopération et Service de

Michaël KORICHE

Attaché de coopération éducative

^{*} Conformément à l'article D. 612-15 du code de l'éducation, les élèves diplômés des sections bilingues sont dispensés du TCF-DAP pour une inscription en première année de licence. La liste des établissements habilités est établie